

Blois, le 16 septembre 2021

## COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021

**Réunis ce lundi 13 septembre en commission permanente, les élus du conseil départemental ont délibéré et voté à l'unanimité les dossiers ayant trait aux solidarités, à l'aménagement du territoire, au développement durable, à la sécurité de la population, à l'éducation et au numérique.**

Les principaux dossiers à l'occasion de cette commission permanente concernent :

### I / LE CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE 2020/2022

Le 15 octobre 2020, le département de Loir-et-Cher, la préfecture de Loir-et-Cher et l'agence régionale de santé (ARS) ont signé le contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 qui permet de mettre en œuvre la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance. Cela a permis d'identifier 24 fiches action s'articulant avec les projets déjà portés dans le cadre du schéma enfance famille 2018-2023.

**Pour le département, cet engagement se traduit par des crédits mobilisés de 3 835 271 €.**

### II / CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

Deux conseillers numériques France Services seront recrutés, sur une durée de deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Leurs missions :

- sensibiliser les usagers aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc.,
- soutenir les usagers dans leur utilisation quotidienne du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc.,
- les rendre autonomes pour réaliser des démarches administratives en ligne, seuls.

**Le conseil départemental de Loir-et-Cher est éligible à l'octroi d'une subvention d'un montant forfaitaire de 50 000 € maximum pour une durée de deux ans par poste.**

### III / SUBVENTION POUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES MÈRES ISOLÉES

Cet accompagnement se matérialise par l'intervention de deux professionnelles CESF (conseiller en économie sociale et familiale) qui interviennent chacune à hauteur de 0,5 ETP (équivalent temps plein) auprès d'une cinquantaine de femmes hébergées dans les hôtels.

**La participation du conseil départemental : 45 175 €.**

### IV / CRÉATION DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Une subvention de **60 000 €** sera versée à Terres de Loire Habitat (TDLH) pour le projet de création de la maison de santé pluridisciplinaire de Pontlevoy située sur un terrain, route de Thenay.

### V / SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- Aide de **1 283 €** à la commune de Cheverny pour les travaux de rénovation de la boulangerie, représentant 25 % d'un montant de travaux estimé à 5 131,60 € H.T.
- Aide de **3 175 €** à la commune de Chaon pour l'installation de 5 caméras LAPI sur la commune, représentant 20 % d'une dépense estimée à 15 875 € H.T.

### VI / DÉVIATION DE CHÉMERY – OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Rappel : CP du 15 mars 2021 approbation des caractéristiques principales du projet de déviation de Chémery.

### VII / LA CRÉATION DE CENTRALES DE PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUES

Chaque année, le conseil départemental de Loir-et-Cher consomme près de 8 GWh d'électricité pour une facture globale de presque 1,2 M € TTC.

Dans le cadre de ses objectifs environnementaux, le conseil départemental a identifié 9 sites (8 collèges et les Archives de Vineuil) très pertinents pour la mise en place de ces panneaux photovoltaïques. La production électrique de chacun de ces sites sera soit auto consommée, soit revendue sur le réseau, ce qui représentera une économie de gaz à effet de serre de 300 tonnes éqCO2 chaque année.

**Montant de l'investissement : 3 M € H.T., réalisé progressivement au cours des 7 prochaines années.**

### VIII / FINANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION AÉRIENNE DE GENDARMERIE DE TOURS

Le maintien de la section aérienne de gendarmerie (SAG) de Tours nécessite d'importants travaux pour un transfert de la zone militaire vers la zone civile.

Cette section dispose de 2 hélicoptères et d'une quinzaine de militaires. Leurs missions aériennes couvrent principalement 7 départements, dont le Loir-et-Cher qui représente 10 % de leurs interventions. Une des missions principales de la SAG est l'assistance aux personnes et la recherche de personnes disparues.

**La subvention d'équipement du département de Loir-et-Cher est fixée à 100 000 €.**

### IX / CRÉATION D'UNE COMMISSION « CITÉ DU NUMÉRIQUE »

Cette commission spécifique permettra de :

- identifier des besoins ou usages complémentaires, ainsi que des acteurs susceptibles de contribuer à certaines actions,
- formuler des avis ou remarques sur les propositions liées à l'organisation, la gestion et l'aménagement de ce lieu, et de préparer les décisions de nos instances,
- garantir un suivi partagé de la mise en œuvre opérationnelle.

Élus membres : P. Gouet, B.Pillefer, C.Lhéritier, C. Foucher-Maupetit, J.Paoletti, S.Baudu, M.Contour, B.Vételé.

### X / ACCUEIL DES APPRENTIS 2021-2022

Au sein du conseil départemental de Loir-et-Cher, 13 nouveaux apprentis ont été recrutés à la rentrée de 2021.